



Direction Générale  
des Services  
Tél. : 03.29.62.42.17.

**CONSEIL MUNICIPAL**

**COMPTE-RENDU**  
**de la SEANCE du 23 Novembre 2016**

**Présidence** : M<sup>me</sup> Yveline LE MAREC, *Doyenne de l'Assemblée*,  
Puis M. Jean HINGRAY, *Maire*.

**Étaient présents** :

M. Jean HINGRAY, M<sup>me</sup> Danielle HANTZ, M. François RENARD, M<sup>me</sup> Agnès LAROCHE, M. Patrice THOUVENOT,  
M<sup>me</sup> Audrey COLOMBIER, M. Philippe CLOCHE, M<sup>me</sup> Dominique SCHLESINGER, M. Jean-Charles FOUCHER,  
M<sup>me</sup> Nadine CHERRIERE, M. Sébastien VALDENNAIRE, M<sup>me</sup> Jocelyne PORTE, M. David ROSA,  
M<sup>me</sup> Stéphanie DIDON, M. Guérolé SPATZ, M<sup>me</sup> Christelle PIERREL, M. Rachid DARCHOURAK,  
M<sup>me</sup> Yveline LE MAREC, M. Joël ROBICHON, M<sup>me</sup> Béatrice GAILLEMIN, M. Romain MILLOTTE,  
M. Jean-Benoît TISSERAND, M. Jean-Claude BAUMGARTNER, M<sup>me</sup> Michelle TISSERANT, M. Hugues LAINE,  
M<sup>me</sup> Lise SCHNEIDER

**Secrétaire de Séance** : M. Romain MILLOTTE.

**Assistaient à la Séance** :

Mme Isabelle SCHILD, *Directrice du Service Communication et Affaires Économiques*,  
M. Quentin VAN DE WOESTYNE, *Directeur des Ressources Humaines*,  
Mme Aurélie MAURER, *Responsable du Service Relations Publiques*,  
M. Pascal GRANDEMANGE, *Directeur des S.T.M.*,  
Mme Assia AMMOUR-LENOIR, *Chargée de Communication*,  
Mme Marie-Christine GERMAIN, *Adjoint Administratif Principal*,  
Mme Virginie VINCENT, *Adjoint Administratif*.

\*\*\*\*\*

Madame Yveline LE MAREC, *Doyenne de l'assemblée*, ouvre la séance et procède à l'appel.

Elle informe les membres de l'Assemblée que l'ensemble des Conseillers Municipaux est présent.

***L'effectif est donc de 26 membres présents.***

\*\*\*\*\*

A la demande de Madame Yveline LE MAREC, Monsieur Romain MILLOTTE, benjamin de l'Assemblée, accepte les fonctions de secrétaire.

La Doyenne désigne, en tant qu'assesseurs, Monsieur Guérolé SPATZ, élu de la liste « Remiremont de toutes nos forces », Madame Michelle TISSERANT, élue de la liste « Ensemble pour Remiremont notre ville » et Madame Lise SCHNEIDER, élue de la liste « Avec vous Remiremont pour tous », lesquels acceptent de siéger en cette qualité.

Elle procède ensuite à l'installation du Conseil Municipal.

**INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Madame Yveline LE MAREC, *Doyenne de l'Assemblée*, donne lecture des résultats de l'élection municipale du 13 Novembre dernier, à la suite de quoi elle déclare le Conseil Municipal officiellement installé.

**ELECTION DU MAIRE :**

Au premier tour de scrutin, Monsieur Jean HINGRAY, seul candidat à la fonction de Maire, obtient 21 voix. Ayant obtenu la majorité absolue, il est donc proclamé Maire de la Ville de REMIREMONT et immédiatement installé.

*Applaudissements de l'assemblée.*

*Madame LE MAREC cède alors la présidence à Monsieur HINGRAY.*

Monsieur HINGRAY prend la présidence et après avoir remercié les membres présents et Madame LE MAREC, d'avoir bien voulu procéder à l'installation du Maire, il prononce une allocution.

Il donne ensuite lecture de la charte de l'élu local et poursuit l'examen de l'ordre du jour.

**CREATION DES POSTES D'ADJOINTS :**

Le Conseil, à l'unanimité, décide de la création de 5 postes d'Adjoints.

**ELECTION DES ADJOINTS :**

Au premier tour de scrutin, les élus présentés par la liste « Remiremont de toutes nos forces » ayant obtenu 21 voix, soit la majorité absolue, Monsieur Patrice THOUVENOT, Madame Dominique SCHLESINGER, Monsieur Philippe CLOCHE, Madame Danielle HANTZ et Monsieur Jean-Charles FOUCHER sont proclamés Adjoints au Maire et immédiatement installés.

*Applaudissements de l'assemblée.*

Monsieur le Maire cède ensuite tour à tour la parole à Monsieur Hugues LAINE, s'exprimant au nom de la liste « Avec vous Remiremont pour tous » et à Monsieur Jean-Benoît TISSERAND, élu de la liste « Ensemble pour Remiremont notre ville ».

*Applaudissements de l'assemblée.*

Monsieur HINGRAY les remercie et poursuit l'examen de l'ordre du jour.

**MAIRE - DÉLÉGATION DE CERTAINES ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :**

Après discussion, par 24 voix pour et 2 abstentions (Madame Lise SCHNEIDER et Monsieur LAINE), le Conseil décide de charger Monsieur le Maire par délégation et pour la durée de son mandat, de prendre les décisions mentionnées à l'article L2122-22 du Code des Collectivités Territoriales, étant entendu qu'il devra rendre compte à chacune des réunions du Conseil Municipal, des décisions qu'il aura été amené à prendre dans le cadre de cette délégation.

*Madame LE MAREC ceint Monsieur HINGRAY de l'écharpe tricolore.*

Avant de clore la séance, Monsieur le Maire tient à remercier l'ensemble du personnel pour le travail accompli, et ce, malgré la situation difficile qu'a connue la Ville. Il invite ses collègues à se retrouver au Grand Salon pour la photo officielle du Conseil Municipal puis il convie toutes et tous à rejoindre le Salon des Mariages pour partager le verre de l'amitié.

***La séance est levée à 21 h. 35.***

A REMIREMONT, le 24 Novembre 2016

Le Maire,  
Jean HINGRAY